

CONCOURS VOIE « APPRENTISSAGE »

ANNEXE II

Liste des mentions de licence professionnelle :

- agriculture biologique : production, conseil, certification et commercialisation ;
- agronomie ;
- aménagement paysager : conception, gestion, entretien ;
- bio-industries et biotechnologies ;
- biologie analytique et expérimentale ;
- chimie : formulation ;
- chimie analytique, contrôle, qualité, environnement ;
- chimie de synthèse ;
- chimie industrielle ;
- génie des procédés pour l'environnement ;
- gestions des organisations agricoles et agroalimentaires ;
- industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation ;
- industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation ;
- maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable ;
- métiers de la mer ;
- métiers de la protection et de la gestion de l'environnement ;
- métiers de la santé : nutrition, alimentation ;
- métiers de la santé : technologies ;
- métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ;
- métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique ;
- métiers des ressources naturelles et de la forêt ;
- productions animales ;
- productions végétales ;
- qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement ;
- valorisation des agro-ressources.

ANNEXE III

Diplômes relevant du ministère chargé de l'agriculture :

Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), obtenus dans les spécialités suivantes

- agronomie et cultures durables ;
- aménagements paysagers ;
- analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (jusqu'à la session d'examen 2026). Et sous la nouvelle dénomination : Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACS'AGRI) ;
- analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques (jusqu'à la session d'examen 2024). Et sous la nouvelle dénomination : Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales (Anabiotec) ;
- aquaculture ;
- développement de l'agriculture des régions chaudes (jusqu'à la session d'examen 2026). Et sous la nouvelle dénomination : Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACS'AGRI) ;
- génie des équipements agricoles ;
- gestion et maîtrise de l'eau ;
- gestion et protection de la nature ;
- gestion forestière ;
- productions horticoles (jusqu'à la session d'examen 2024). Et sous la nouvelle dénomination : Métiers du végétal : alimentation, ornement, environnement ;
- productions animales (jusqu'à la session d'examen 2026). Et sous la nouvelle dénomination : Métiers de l'élevage : développement, production, conseil ;
- sciences et technologies des aliments (jusqu'à la session d'examen 2024). Et sous la nouvelle dénomination : Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire (BioQUALIM) option : aliments et processus technologiques ;
- sciences et technologies des aliments (jusqu'à la session d'examen 2024). Et sous la nouvelle dénomination : Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire (BioQUALIM) option : produits laitiers ;
- viticulture - œnologie ;

Diplômes relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Brevet de technicien supérieur (BTS), obtenus dans les spécialités suivantes :

- analyses de biologie médicale ;
- assistant technique ingénieur ;
- bioanalyses et contrôles ;
- bioqualité ;
- biotechnologie ;
- conception et réalisation de systèmes automatiques ;
- contrôle industriel et régulation automatique ;
- cybersécurité, informatique et réseaux, électronique ;
- diététique ;
- géologie appliquée ;
- maintenance des systèmes ;
- métiers de la chimie ;
- métiers de la mesure ;
- métiers de l'eau ;
- métiers des services à l'environnement ;
- pilotage de procédés ;
- techniques et services en matériel agricole ;

Diplôme de technicien supérieur de la mer délivré par l'Institut national des techniques de la mer du Centre national des arts et métiers ;

Diplôme relevant du ministère chargé de l'écologie ;

- brevet de technicien supérieur maritime (BTSM), spécialité Pêche et gestion de l'environnement marin ;

Diplômes ou Bachelors universitaires de technologie (DUT ou BUT) obtenus dans les spécialités suivantes :

- chimie ;
- génie biologique ;
- génie chimique - génie des procédés ;
- packaging, emballage et conditionnement ;
- métiers de la transition et de l'efficacité énergétique ;
- management de la logistique et des transports ;
- hygiène, sécurité, environnement ;
- mesures physiques ;
- qualité, logistique industrielle et organisation ;
- science et génie des matériaux ;
- génie industriel et maintenance ;
- génie mécanique et productique ;
- sciences de la donnée.